

France services : pour quelles démarches ?

Les agents France services sont formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle. Ils délivrent une offre diversifiée de prestations dans le champ des services cités-dessus :

-une information de premier niveau (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...)

-un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...)

-une aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...)

-des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

Les services du quotidien à côté de chez vous



J'ETABLIS MES DOCUMENTS OFFICIELS :

Je fais ma pré-demande de passeport ou carte d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, ma carte grise...



JE SOUHAITE DECLARER MES IMPOTS EN LIGNE

Nous vous accompagnons pour effectuer vos démarches ainsi qu'à l'activation de l'espace particulier sur le site et à l'utilisation des principales fonctionnalités et démarches proposées.



JE PREPARE MA RETRAITE

je souhaite créer mon espace personnel et ainsi connaître mes droits et démarche pour ma retraite



JE PRENDS SOIN DE MA SANTE



Je demande ma carte vitale, je suis mes remboursements, je télécharge une attestation de droits, je déclare un changement de situation personnelle...



MA SITUATION DE VIE CHANGE

Je déclare mon changement de situation suite à une naissance ou un décès d'un proche. Je demande le RSA, prime d'activité, une aide au logement (APL, ALF...)



JE SUIS EN RECHERCHE D'EMPLOI

Je m'inscris/réinscris en ligne en tant que demandeur d'emploi, j'actualise ma situation, je consulte mes paiements...



JE FAIS VALOIR MES DROITS

Face à un litige ou conflit, je m'informe sur les procédures et sur la saisie du défenseur des droits, je demande un extrait de mon casier judiciaire...